

I. Qu'est-ce qu'un texte ?

1-Dans son ouvrage *Qu'est-ce qu'un texte ? Expliquer et comprendre*, 1970, Paul Ricœur écrivait : « Qu'est-ce qu'un texte? Appelons texte tout discours fixé par l'écriture. Selon cette définition, la fixation par l'écriture est constitutive du texte lui-même. »

2-Roland Barthes, dans *Théorie du texte*, définit le texte comme suite : « c'est le tissu des mots engagés dans l'œuvre et agencés de façon à imposer un sens stable et autant que possible unique. [...] Le texte est une arme contre le temps, l'oubli, et contre les roueries de la parole, qui, si facilement, se reprend, s'altère, se renie.», Encyclopaedia Universalis (en ligne).

II. Qu'est-ce qu'un texte littéraire ?

- Un texte littéraire, c'est un texte bien écrit par des personnes reconnues qui emploient de beaux mots, de belles tournures,
- Il est le fruit de l'imagination et qui porte en tout premier lieu les marques de préoccupations esthétiques
- le texte courant est celui qui donne de l'information, qui rapporte, commente, répond, explique, décrit. Ajoutons que ce dernier est commandé de l'extérieur.
- Le texte littéraire peut se permettre des fantaisies, laisser libre cours à la fiction, adopter une écriture sans restriction, par exemple des poèmes sans ponctuation, des romans sans paragraphe. Son but est de partager un univers imaginaire.
- Le texte littéraire peut se permettre des fantaisies, laisser libre cours à la fiction, adopter une écriture sans restriction, par exemple des poèmes sans ponctuation, des romans sans paragraphe. Son but est de partager un univers imaginaire.

III. Caractéristiques du texte littéraire

- Le texte littéraire n'a pas de sens univoque (unique), il peut avoir plusieurs sens. Chaque lecteur, à chaque lecture, donne un sens particulier au texte. C'est le caractère polysémique de celui-ci.

- Il construit une signification à travers la réunion de mots en réseaux lexicaux, l'association de moyens stylistiques et le rapprochement/opposition de faits. Il repose ainsi sur des enchainements significatifs qui font son organisation globale.
- Dans un texte littéraire, son auteur met en lumière une manière de voir et concevoir le monde (vision de l'homme et de la société). Il communique alors ses sentiments, ses pensées et ses émotions...C'est ainsi qu'il contribue à l'évolution du langage et de la pensée.
- Le texte littéraire possède un pouvoir évocateur car les mots qui le composent ne disent pas tout : le message n'est pas toujours explicite et clair. Le texte recourt à l'implicite pour associer le lecteur. Il appelle les connotations, sens dérivés, les présupposés et les sous-entendus.
- Dans le texte littéraire, contrairement aux autres textes, le langage ne véhicule pas toujours une expression explicite. Tout comme le fond, la forme contient aussi une signification. Le message est centré sur lui-même, sur sa forme esthétique. Il s'agit du message lui-même. Chaque mot est choisi, mesuré parmi les milliers de mots de la langue française. La combinaison des mots entre eux est également un choix. L'auteur utilise des images, des réseaux sémantiques, des effets de rythme et de sonorités. C'est ce qu'on appelle la fonction poétique du texte.
- Le texte a un contexte puisqu'il est le fruit d'une époque, d'un milieu, d'une culture. Il est le miroir d'une histoire, d'une mentalité. Cependant, le texte littéraire renferme des valeurs universelles qui mettent en valeur des préoccupations contemporaines, ce qui lui attribue ce caractère intemporel.

IV. Étudier un texte littéraire

- Contextualiser le texte : son auteur, son origine, sa date de publication ou de représentation.
- Donner son sens littéral : c'est-à-dire rendre compte de son contenu aussi clairement que précisément, ce qui permettra de le classer dans une catégorie littéraire (portrait mélioratif, lettre de rupture, scène d'aveu, incipit ou dénouement de roman, sonnet lyrique, pamphlet, etc.).

- Identifier son genre (théâtre, roman, poésie, essai, épistolaire) et le mouvement littéraire dans lequel il prend place (ex. humanisme, surréalisme), si ce dernier est clairement reconnaissable, ainsi que les thématiques qui lui sont associées.
- Repérer les types de textes qui composent le passage (ex. narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, récit, dialogue, prise de parole). Les textes soumis à votre étude sont souvent mixtes et font cohabiter la plupart du temps plusieurs types de textes. Cependant, l'un de ces types domine sur les autres.
- Percevoir les registres dominants : comique, critique, tragique, ironique, pathétique, lyrique, satirique, épique, didactique, polémique.6- Identifier la visée littéraire : susciter l'imaginaire, provoquer une émotion, faire réfléchir, transmettre un point de vue.